

Conseil de quartier du secteur Parent, Base Radar et Clova

Procès-verbal de la séance publique tenue le 26 mai 2015 à 19 h à la gare de Clova.

Étaient présents :

Madame:

Sylvie Lachapelle, présidente

Invités:

Madame

Julie Boulet, députée de Laviolette

Messieurs: Normand Beaudoin, maire

Marco Lethiecq, directeur général Jean-Sébastien Poirier, greffier

Justin Proulx, directeur du Service aménagement.

développement du territoire et urbanisme

Mesdames

Hélène Langlais,

directrice

Service

des

communications

Christine Gervais, directrice et trésorière du Service

des finances

Denyse Bérubé, adjointe administrative

Était absent :

Messieurs

Laval Michaud

Marc-André Chatillon Michel St-Hilaire

Mme Andrée Morency agit à titre de secrétaire du conseil de quartier

Assistance: ± 40 personnes

1. MOT DE BIENVENUE

En premier lieu, le citoyen monsieur Pierre Audet désire s'adresser à la députée, au maire, à la conseillère du district ainsi que les gestionnaires municipaux dans le but de les remercier de s'être déplacés pour la première fois à Clova pour la tenue d'une rencontre du conseil de quartier. Par la suite, le maire, monsieur Normand Beaudoin souhaite la bienvenue à tous les gens qui sont venus assister à la rencontre, soit de Clova, de la pourvoirie d'Oskelanéo et du secteur Parent. Il précise qu'en effet c'est la première fois qu'une rencontre du conseil de quartier est tenue à Clova. La députée, madame Julie Boulet et la nouvelle trésorière, madame Christine Gervais en ont profité pour se familiariser avec le territoire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Audet APPUYÉ PAR monsieur Pierre Thibodeau ET RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Présentation:
 - Revenus Dépenses pour le district 1
 - Revenus Dépenses pour le secteur Parent
 - Revenus pour le secteur Clova
- 4) Suivi / Projet de collecte et traitement des eaux usées, secteur Parent

- 5) Projet loisir et développement touristique, secteur Parent
- 6) Gestion de la gare du secteur Parent
- 7) Projets soumis à la Ville par le secteur de Clova :
 - Panneau d'affichage « Indice de feu » et « Commerces et pourvoiries »(taille 4' X 8')
- 8) Évolution du projet intitulé « Gare de Clova » par la Coopérative de solidarité du Huitième feu
- 9) Varia:
- 10) Période de questions
- 11) Levée de la réunion

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. PRÉSENTATION

Le directeur général, monsieur Marco Lethiecq présente le tableau des montants des revenus et dépenses à ce jour pour le district 1 ainsi que ceux du secteur Parent et Clova. Une annexe sera jointe à cet effet au procès-verbal de la rencontre.

De plus, M. Camille Lessard est intervenu sur les sujet suivants :

- → Les redevances d'Hydro-Québec qui sont inexistantes,
- → Pourquoi les gens de Clova paient des taxes scolaires?
- → La surévaluation des immeubles;
- → L'état des chemins forestiers et les ordures.

Il demande au maire M. Beaudoin pourquoi dans les dépenses de la conseillère Mme Lachapelle, il apparaît 10 000 \$ et que vous avez mentionné dans les journaux qu'elle était souvent absente des réunions. D'où vient ce montant de dépenses? M. Beaudoin répond que ce sont les dépenses de motel et repas lors des déplacements pour les réunions et que la conseillère assiste souvent aux réunions par vidéoconférence.

Q : Mme Geniève Séguin demande pour quelle raison la Ville de La Tuque a fusionné avec Parent.

R: Mme Julie Boulet répond qu'un décret a été sanctionné en 2003 par le gouvernement en place concernant le regroupement de la municipalité de Parent avec celle de La Tuque ainsi que l'ensemble des autres municipalités de la MRC du Haut St-Maurice. Cependant en 2004, il était possible avec 35 % des votes de la population de s'opposer au regroupement et la municipalité de Parent a répondu par la négative. Donc aujourd'hui, il n'est plus possible de le faire, car la loi l'interdit.

4. <u>SUIVI / PROJET DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES, SECTEUR PARENT</u>

Le projet a été rejeté. Par contre, le gouvernement a bonifié le programme d'aide aux municipalités de moins de 6 000 habitants. Mme Boulet informe qu'elle va faire une vérification sur ces programmes d'aide aux infrastructures et va nous revenir là-dessus.

5. PROJET LOISIR ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, SECTEUR PARENT

La demande de projet d'un toit sur la patinoire a été refusée. Cependant, messieurs David Duchesneau et Frédéric Noël font du bon travail en ce qui a trait au développement touristique incluant le Club Quad Parent et le Club motoneige Alliance du Nord Parent Clova. Mme Geneviève Séguin en profite pour les remercier.

6. GESTION DE LA GARE DU SECTEUR PARENT

Mme Veilleux donne l'heure juste pour ce qui est des rumeurs sur les coupures et les retards avec VIA Rail.

7. PROJETS SOUMIS À LA VILLE PAR LE SECTEUR DE CLOVA

Les projets suivants ont été acceptés :

- → Panneau d'affichage « Indice de feu » et « Commerces et pourvoiries »;
- → Nettoyage en bordure des chemins.

Les deux projets suivants sont à l'étude :

- → Atelier de conditionnement pour nettoyer et sécher les champignons;
- → Fermette.

8. <u>ÉVOLUTION DU PROJET INTITULÉ « GARE DE CLOVA » PAR LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU HUITIÈME FEU</u>

Le projet va de l'avant.

9. VARIA

a) Surévaluation municipale

Les citoyens sont invités à contester leur évaluation s'ils sont insatisfaits.

b) Évacuation d'urgence

Les citoyens de Clova expliquent qu'il y a une problématique lors de cas d'urgence dans ce secteur et ils ne peuvent bénéficier du 911 ou du 811. La conseillère, Mme Lachapelle s'est engagée à se charger du dossier. Pour ce qui est de l'évacuation d'urgence, la députée Mme Boulet va voir ce qu'elle peut faire.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Francine Geoffroy demande une confirmation par écrit de la Ville afin de bénéficier d'une exemption de taxes la durée normale de vie de sa fosse, soit quinze ans puisque son champ d'épuration doit être refait d'ici peu. Elle précise qu'elle ne veut pas payer deux fois si jamais le projet de la collecte et le traitement des eaux usées est réalisé.

11. <u>LEVÉE DE LA RENCONTRE</u>

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dominique Vincent APPUYÉ UNANIMEMENT ET RÉSOLU:

QUE la rencontre soit levée à 21 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

/Mme Sylvie Lachapelle Présidente d'assemblée

Mme Andrée Morency Secrétaire d'assemblée